PERFORMANCE POLYMERS.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit Expansion Joint Compound Resin

Autres moyens d'identification

SKU# DM015R, DM016R
Usage recommandé Non disponible.
Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société ITW Performance Polymers Adresse 130 Commerce Drive Montgomeryville, Pa 18936

États-Unis

Téléphone Service à la clientèle 215-855-8450

Site Web www.itwperformancepolymers.com

CourrielNon disponible.Personne-ressourceEHS Department

Numéro de téléphone CHEMTREC 800-424-9300

d'urgence

International 703-527-3887

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéCorrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Sensibilisation cutanée

Catégorie 1

Dangereux pour le milieu aquatique, danger

Catégorie 2

Dangers environnementaux Dangereux pour le milieu aquatique, danger

aigu

Dangereux pour le milieu aquatique, danger à Catégorie 2

long terme

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère

irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence

Prévention Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Les

vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de

protection.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les

vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Nom de la matière : Expansion Joint Compound Resin

SDS CANADA

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires 32.93 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 32.93 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par inhalation.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Blocked polyisocyanate		néant	30 - 60
Résine époxyde :reaction Product Of Bisphenol A And Epichlorohydrin (refer To Epichlorohydrin)		25068-38-6	10 - 30
Talc		14807-96-6	10 - 30
BUTYROLACTONE		96-48-0	5 - 10
Nonylphénol		84852-15-3	1 - <3
Solvant hydrocarboné aromatique		64742-95-6	0.1 - 1
DIOXYDE DE TITANE		13463-67-7	0.1 - 1
SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ		14808-60-7	0.2
Autres composant sous les niveaux	à déclarer		1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Ingestion

Inhalation	Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin	si des symptômes se développent ou persistent.
------------	---	--

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas Contact avec la peau d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les veux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale

immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en

observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

d'intervention

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

contre les incendies Méthodes particulières

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

DM015R, DM016R Version n°: 03 Date de révision: 01-Juin-2018 Date d'émission: 23-Mars-2016

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

64742-95-6)

Talc (CAS 14807-96-6)

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

400 ppm

2 mg/m3

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

	position de	

Composants	Туре	Valeur	Forme
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. LEMT pour l'Alberta (Cod	e de l'hygiène et de la sécur	ité au travail Anneve 1 Tahlea	u 2\
Composants	Type	Valeur	Forme
•	• •	-	•
Composants DIOXYDE DE TITANE	Туре	Valeur	•

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques. Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

TWA

Composants	Туре	Valeur	Forme
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Talc (CAS 14807-96-6)	TWA	2 mg/m3	Respirable.

Particules inhalables.

TWA	10 mg/m3	
	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
TWA	2 mg/m3	Fraction respirable.
io. (Contrôle de l'exposition à des ao Type	gents biologiques et chimique Valeur	s) Forme
TWA	10 mg/m3	
TWA	0.1 mg/m3	Fraction respirable.
TWA	2 fibres/mL	
	2 mg/m3	Fraction respirable.
(Ministère du Travail. Règlement sui Type	la santé et la sécurité du trav Valeur	ail) Forme
TWA	10 mg/m3	Poussières totales.
TWA	0.1 mg/m3	Poussière respirable.
TWA	1590 mg/m3	
	400 ppm	
TWA	3 mg/m3	Poussière respirable.
Aucune limite d'exposition biologique	e observée pour les ingrédients.	
débits de ventilation doivent être add d'isolement, une ventilation locale ou concentrations atmosphériques sous d'exposition n'ont pas été établies, n acceptable. Provide eyewash station elle, telles que les équipements de p	aptés aux conditions. S'il y a lieu u d'autres mesures d'ingénierie p s les limites d'exposition recomm naintenir les concentrations atmo n and safety shower.	, utiliser des enceintes pour maintenir les nandées. Si des limites psphériques à un niveau
lunettes à coques).		
Porte des vêtements appropriés rési	stants aux produits chimiques	
Porter des gants appropriés résistant tablier imperméable.	its aux produits chimiques II est	recommandé d'utiliser un
En cas de ventilation insuffisante, po	orter un appareil respiratoire app	roprié.
Porter des vêtements de protection t	thermique appropriés, au besoin	
manipulé la substance et avant de n vêtements de travail et l'équipement	nanger, de boire ou de fumer. La de protection pour éliminer les c	ver régulièrement les
	TWA TWA TWA (Ministère du Travail. Règlement sur Type TWA TWA TWA TWA TWA TWA TWA TW	TWA 0.1 mg/m3 TWA 0.1 mg/m3 TWA 2 fibres/mL 2 mg/m3 (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du trav Type Valeur TWA 10 mg/m3 TWA 0.1 mg/m3 TWA 0.1 mg/m3 TWA 1590 mg/m3 TWA 1590 mg/m3 Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix cha débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie proncentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recomm d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques sous les lunettes de sécurité à élunettes à coques). Porte des vêtements de protection individuelle Un écran facial est recommandé. Porter des lunettes de sécurité à élunettes à coques). Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comm manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Le vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les de de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9.

Apparence Visqueux. État physique Liquide. Liquide. **Forme** Couleur Red or Gray Odeur Léger

Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. рΗ

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine

> 204.44 °C (> 400 °F)

d'ébullition

Point d'éclair > 204.4 °C (> 400.0 °F) Pensky-Martens coupelle fermée

Taux d'évaporation < 1 AcBu Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 3 mm Hg

Densité de vapeur Non disponible. Non disponible. Densité relative

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Non disponible. Coefficient de partage

n-octanol/eau

Température Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

Autres informations

Densité 10.16 lb/gal Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 1.22

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute Conditions à éviter

autre source d'ignition. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Contact avec la peau

Provoque une sévère irritation des yeux. Contact avec les yeux Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoguer des rougeurs et

des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

BUTYROLACTONE (CAS 96-48-0)

<u>Aiguë</u> Cutané

toxicologiques

DI 50 Cobaye 5640 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat > 2.68 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat 1540 mg/kg

Nonylphénol (CAS 84852-15-3)

Aiguë Cutané

DL50 Lapin 2140 mg/kg

Orale

DL50 Rat 1600 mg/kg

Solvant hydrocarboné aromatique (CAS 64742-95-6)

Aiguë Inhalation

CL50 Rat 61 mg/l, 4 heures

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Le risque d'un cancer ne peut pas être exclu à la suite d'une exposition prolongée. Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

Talc (CAS 14807-96-6)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

SDS CANADA 6/9

l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Talc (CAS 14807-96-6) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

BUTYROLACTONE (CAS 96-48-0) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) 1 Cancérogène pour l'homme.

Nom de la matière : Expansion Joint Compound Resin DM015R, DM016R Version n°: 03 Date de révision: 01-Juin-2018 Date d'émission: 23-Mars-2016 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)

Carcinogène connu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées

Pas un danger par aspiration.

Aucune donnée disponible.

Effets chroniques

Danger par aspiration

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets

chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

BUTYROLACTONE -0.64Nonvlphénol 5.71

Mobilité dans le sol

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., Autres effets nocifs

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Ne pas laisser la substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient

conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

UN number UN3082

UN proper shipping name Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin:--reaction Product Of

Bisphenol A And Epichlorohydrin (refer To Epichlorohydrin))

Transport hazard class(es)

Class 9 Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** No. **ERG Code** 9L

Other information

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Passenger and cargo Allowed with restrictions.

aircraft

Nom de la matière : Expansion Joint Compound Resin DM015R, DM016R Version n°: 03 Date de révision: 01-Juin-2018 Date d'émission: 23-Mars-2016 Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

IMDG

UN3082 **UN** number

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin:--reaction **UN** proper shipping name

Product Of Bisphenol A And Epichlorohydrin (refer To Epichlorohydrin)), MARINE POLLUTANT

Transport hazard class(es)

9 Class Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards**

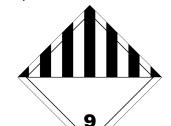
Marine pollutant Yes **EmS** F-A, S-F

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Non déterminé(e). Transport en vrac selon

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC IATA; IMDG



Polluant marin



Informations générales Polluant marin réglementé par l'IMDG.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les

produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les

produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

BUTYROLACTONE (CAS 96-48-0) Classe A

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Nom de la matière : Expansion Joint Compound Resin SDS CANADA

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi	Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

23-Mars-2016 Date de publication Date de la révision 01-Juin-2018

Version n° 03

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la

révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.

DM015R, DM016R Version n°: 03 Date de révision: 01-Juin-2018 Date d'émission: 23-Mars-2016